

Bretagne: le réseau Mégalis II est sur les rails

Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne annonce le lancement de Mégalis II, animé, pour une grande part, par la Région Bretagne.

L'appel d'offres de cette 2^e génération, sur 3 ans, est lancé: quelque peu complexe, il est constitué de 24 lots! -pour contenter tout le monde, les prestataires locaux notamment, et ouvrir un peu plus le champ hors de l'opérateur historique traditionnellement très présent au pays breton. Pour l'heure, deux autres opérateurs sont partie prenante: Completel et Neuf Télécom. Côté services, priorité est donnée aux établissements scolaires, de recherche, de santé et à l'e-administration auprès des moyennes et petites collectivités -insiste Mégalis II c'est aussi du très haut débit (100 mégabits/s et jusqu'à 1 giga), une couverture plus étendue, élargie aux villes moyennes, autour d'un réseau fédérateur constitué de 8 tronçons, reliant les grands agglomérations (Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Lannion, Saint-Brieuc... autour de Rennes). Au total, 1.268 communes, dont 25 villes, sont concernées, représentant 1.613 établissements à raccorder (écoles, collèges, lycées, collectivités, établissements de santé ...). Mégalis II couvrira les 4 départements (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Villaine et Morbihan). Pour les sites distants qui ne peuvent pas être raccordés via des réseaux d'initiative publique, les raccordements seront assurés en ADSL ou SDSL. La vocation de ce réseau régional de 2^e génération est bien martelée: susciter de nouveaux usages. D'où le volet d'investissement spécifique dans une plate-forme électronique de dématérialisation (cf. après). Le budget estimé est de 17 millions d'euros sur 3 ans, dont 11 millions supportés par le Conseil Régional, puis une grande partie par les 4 Conseils Généraux (les départements cités). Les 10 communautés d'agglomération vont également contribuer. A noter que l'exploitation de l'actuel programme Mégalis I s'avère financièrement « *très positif* ». **Une plate-forme de dématérialisation**

Pour le projet de plate-forme d'e-administration, le cahier des charges sera finalisé à fin mai. L'investissement prévu est de l'ordre de 550.000 euros. »

Les professionnels et les collectivités territoriales, notamment la Région Bourgogne, bien avancée en la matière, insistent: l'important est de proposer une interface unique, une solution unique», souligne Mme Gelot-Faivre, directrice de Mégalis. Un groupe de travail, comptant des acheteurs de services publics, a été constitué, et deux sous-ensembles ont été dissociés: 1-dématérialisation du contrôle de la légalité (projet ACTES): .marchés publics ((pour rappel, les marchés supérieurs à 210.000 euros doivent être dématérialisés, donc électroniques) .arrêts .délibérations 2-dématérialisation des flux financiers et comptables (projet Helios) <https://www.megalis.org>